

AGENT IMMOBILIER INTERMÉDIAIRE : Grégory CAMBIER	N° IPI : 508.298
BUREAU : Agence Estimmo	N° d'entreprise : 0501.714.682
ADRESSE: rue Pont à la Faulx, 87 à 7600 Péruwelz	
Tél : 0496/24.10.04	E-mail : <a href="mailto:info@agence-estimmo.be">info@agence-estimmo.be</a>
ORGANISME DE CAUTIONNEMENT DES TIERS : AXA Belgium s.a. - police n°730.390.160	

## OFFRE FERME D'ACQUERIR UN BIEN IMMEUBLE

Le(s) soussigné(e)(s) :

1) **Madame/Monsieur** : .....  
né à ....., le .....  
Registre national : ....., Etat civil : °.....  
Demeurant à : .....  
Tél. : ..... E-mail : .....

2) **Madame/Monsieur** : .....  
née à ....., le .....  
Registre national : ....., Etat civil : .....  
Demeurant à : .....  
Tél. : ..... E-mail : .....

Si marié - sous quel régime : .....

Ci-après dénommé(e)s « l'Offrant »

**Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur du bien immeuble sis à :**

Code postal : **7973** Commune : **Stambruges**

Adresse : **Rue de la Délivrance, 130**

Statut urbanistique du bien : **Maison** Section cadastrale : **A53k – A53L**

Certificat PEB : ..... Attestation sol : (couleur) : **Gris**

Et à propos duquel, l'offrant déclare et confirme avoir reçu toutes les informations administratives et tous les documents utiles

Le bien lui a été présenté par l'agence immobilière ESTIMMO

Le prix principal offert pour l'acquisition de l'immeuble pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charge quelconques, dans l'état où il se trouve, **sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris** est fixé à : ..... EUR  
(en lettres : ..... EUR)

La présente offre est valable jusqu'au ..... à minuit, **et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date.**

Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité.

L'acceptation éventuelle de l'offre sera **valablement** notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci par :

E-mail : (indiquer l'adresse) .....

Autre : (courrier,...) .....

En ce cas, le prix de vente de l'immeuble sera payable comme suit :

- Un acompte de ..... EUR sera versé dans les 10 jours qui suivront l'acceptation de la présente offre. Cette acompte est payable entre les mains de l'agence ESTIMMO par virement au crédit du compte tiers BE82 1430 9514 4068.
- Le solde, soit ..... EUR à la signature de l'acte authentique.

L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserves. **En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.**

L'offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite :

- Sans condition suspensive.
- Sous la condition suspensive d'obtention d'un crédit hypothécaire de ..... EUR. L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institution bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de 30 jours à dater de la signature du compromis. Si le crédit n'est pas accordé l'offrant sera redevable au propriétaire d'une indemnité forfaitaire évaluée à 1% du prix offert en contrepartie de l'impossibilité pour le vendeur de conclure avec d'éventuels autres amateurs.
- Autre condition suspensive : .....

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente, qui ne conditionne pas le caractère parfait de la vente, dans les meilleurs délais.

Pour ce faire, l'Offrant désigne Maître ..... de résidence ..... comme Notaire.

**L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 5% du prix offert.**

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financière de son offre, l'offrant déclare la confirmer.

Offre réalisée à ....., le .....

**L'(LES) OFFRANT(S)**

Signature(s) de tou(te)s les offerants précédée(s) de la mention « **lu et approuvé** »

**LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)**

Signature(s) du (des) propriétaire(s) précédée(s) de la mention « **pour accord** »